

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTE SOUS-DIRECTION DE L'AUTONOMIE

2021 DASES 130 : Subvention (3 500 euros) à l'association Café associatif Pernety (14 °)

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération s'inscrit dans le cadre du schéma 2017-2021 « Seniors à Paris », et plus précisément dans l'engagement 4 relatif au renforcement des liens intergénérationnels ainsi que dans l'engagement 12 relatif à la lutte contre l'isolement.

L'association « Café associatif Pernety » créée en avril 2005, gère le café associatif Le Moulin à Café situé depuis février 2007, 8 rue Sainte Léonie à Paris 14 ème. Cet espace de vie sociale, intergénérationnel et interculturel, développe un modèle économique solidaire créé au fil des ans en réponse à un besoin social identifié et exprimé par les habitants du quartier Pernety. 8 salariés, 5 services civiques et 20 bénévoles, en très grande majorité des séniors, s'investissent régulièrement pour faire vivre ce lieu.

Outre une restauration éco-responsable permettant de créer un lien social à travers la distribution de repas à prix solidaire, le café organise en journée de nombreux ateliers ouverts aux enfants et aux adultes (soutien scolaire, arts plastiques, échecs, etc.). En soirée, le relais est pris par des associations proposant des évènements ou conférences ouvertes à tous, transformant le café en lieu d'éducation populaire et d'échanges.

Fermé au public depuis fin octobre en raison du confinement, le Café a depuis repris ces activités et animations, dont un atelier d'inclusion numérique. La programmation des prochains mois est en cours d'élaboration, bénéficiant de la réouverture de la terrasse et de la reprise de la restauration. De plus, la salle est ponctuellement à disposition de 3 distributions d'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), ainsi qu'aux "Brigades de Solidarité Populaire" qui préparent des repas à prix libre ou distribués sous forme de maraude aux personnes sans abri du quartier.

En 2021, le café accueillera par ailleurs des cours d'initiation aux tablettes numériques dispensés par des bénévoles de l'association. L'association prévoit également la mise en place d'actions dans le cadre de la « Semaine Bleue : semaine nationale des retraités et des personnes âgées » organisée entre le 4 et 10 octobre 2021. Les actions envisagées lors de cette semaine sont nombreuses (thé dansant, atelier d'écriture, atelier de collage, élaboration de menus, podcast avec des seniors, etc...) et bénéficieront directement aux séniors du quartier et de Paris.

L'action proposée et son plan de financement sont présentés dans la fiche technique jointe.

Compte tenu de la qualité des activités proposées, je vous propose de m'autoriser à attribuer à l'association « Café associatif Pernety » une subvention de 3 500 € au titre de l'année 2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris